

Signaler un incident à la mairie

Vous constatez des incidents liés à la voirie et vous souhaitez le signaler. Voici la marche à suivre.

Nids de poule, défaut d'éclairage, élagage de haies...sur la chaussée, un trottoir, une piste cyclable, une place, un lieu de l'espace public...un incident lié à la voirie peut s'avérer gênant voire dangereux.

Vous pouvez signaler un problème de voirie au moyen du formulaire en ligne ci-dessous, en indiquant la nature de l'incident et quelques informations essentielles. Les services de la Ville feront le nécessaire pour répondre aux demandes d'intervention et agir dans les meilleurs délais.

Vous recontacter

CIVILITÉ

- Choix de la civilité -



NOM

PRÉNOM

TÉLÉPHONE

COURRIEL *(obligatoire)*

CONFIRMATION DU COURRIEL *(obligatoire)*

CONTACT



DÉMARCHES

Services techniques

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

📞 0466034848

✉️ services.techniques@uzes.fr

VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

<https://www.uzes.fr/demarches/voirie-et-espace-public/signaler-un-incident-a-la-mairie?>

